

Compétition du 11 mars 2017 sur le golf de Vaugouard

Règles locales

On **place la balle**, sur toute partie tondu ras. On rappelle qu'une balle doit être **marquée** avant d'être relevée, nettoyée et placée (à moins d'une carte de score, sans se rapprocher du trou).

Toute **balle enfoncée dans son impact** peut être relevée, nettoyée et dropée sans pénalité sur **tout le parcours** (donc partout, **sauf dans les obstacles**).

Les **pierres dans les bunkers** sont des **obstructions amovibles**.

Hors-limites et **obstructions inamovibles** sont précisés sur les cartes de parcours disponibles au secrétariat du golf.

Au **trou n° 12**, **si votre balle est perdue dans un obstacle d'eau**, ou si elle y repose, vous pouvez, outre les règles habituelles, utiliser la dropping-zone (avec 1 point de pénalité). Par contre, vous ne pouvez pas utiliser cette dropping-zone **si votre balle est perdue ailleurs que dans un obstacle d'eau** : vous devez recommencer votre coup (avec 1 point de pénalité, bien sûr). On rappelle que pour qu'une balle soit jugée perdue dans un obstacle d'eau, **il faut l'avoir vue rentrer dans cet obstacle** ; dans le doute, elle doit être jugée comme perdue ailleurs que dans un obstacle d'eau.

Au **trou n° 16**, même règle. Vous pouvez aussi utiliser la dropping-zone si votre balle a dépassé l'obstacle d'eau situé derrière le green.

Temps de jeu

Le jeu lent est un reproche qui nous est régulièrement fait par les golfs et certains nous refusent l'accès à leur parcours pour ce motif. Il vous est donc demandé de tout faire pour **coller (ou recoller) à la partie qui vous précède**.

Je vous souhaite un bon parcours et le meilleur score possible.

Jean-Louis GRASSI
Délégué Régional du Golf d'Entreprise

